

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

FLEUR DE TIARE 2%

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Bougie parfumée à destination du grand public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :

Nom : Dada
Adresse : 18 rue de l'isernon
74960 Cran Gevrier
Pays : France
Téléphone : 06.20.67.75.63
Email : contact@dada-creations.com

1.4 Numéros d'appel d'urgence

Union Européenne :

Belgique : +32 070 245 245

France : +33 (0)1 45 42 59 59

Luxembourg : +32 (0) 70 245 245

Suisse : 145

2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Identification des dangers :

NATURE : Mélange de produits aromatiques, d'origine naturelle, de nature identique et de synthèse.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

Mention d'avertissement : Néant

Pictogramme de danger : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P501	Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

-

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de « Substances extrêmement préoccupantes » (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH :

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PTB ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances :

Liste des composants à signaler : -

3.2 Mélanges :

-

4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard d'eau, poudre d'extinction sèche. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : le produit n'est pas inflammable.

Prévention : ne pas fumer, pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers Équipement spécial de protection pour les pompiers:

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux services de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode de nettoyage : endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections Equipement de protection individuelle:

NON CONCERNE.

7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Refermer les emballages après utilisation.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Il est recommandé de stocker des dans récipients fermés, de préférence bien pleins, éloignés de toute source de chaleur et protégés des températures extrêmes. Ne pas réutiliser les récipients vides. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : porter des gants
- Protection des yeux : porter des lunettes de protection
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique (@20°C-1 atm.) :	Solide
Couleur	
Odeur	Fleurie, exotique, solaire, suave.
Densité relative (d ₂₀ /20)	[1.0400 ; 1.8500]
Indice de réfraction à 20°	[1.4500 ; 1.4900]
Point d'éclair (°C)	113.1

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Durée de stabilité : 2 ans

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Produits de décomposition dangereux : pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pdts anx 2+voir si limité à 0 pour IFRA : Conforme

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologique : Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Orale : Non classée

Inhalation : Non déterminée

Cutanée : Non déterminée

12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2 Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

12.3 Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4 Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6 Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

WGK : Néant

15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

FLEUR DE TIARE 2%

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16 : AUTRES INFORMATIONS

Fiche de données de sécurité selon le 2001/58/CEE

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et éliminations dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisable pour tout procédé de fabrication.

Sources :

RIFM Database

Informations fournisseurs

Dossier d'enregistrement REACH

IFRA/IOFI Labelling Manual